

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA MONDACTIONS

Code ISIN : FR0010013938

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Actions internationales "

**Objectif de gestion** : Le fonds est nourricier de l'OPCVM G FUND - WORLD VISION R. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

La performance du FCP GROUPAMA MONDACTIONS pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND - WORLD VISION R, compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Le FCP est composé en totalité et en permanence des parts ID de l'OPCVM G FUND - WORLD VISION R et, à titre accessoire, de liquidités.

#### Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM maître.

**Objectif de gestion** : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

#### Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente, constituent l'univers d'investissement privilégié.

*La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.*

*L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.*

*L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.*

*L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.*

*Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.*

*L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.*

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:30, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre FCP sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

#### Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	<b>4,00 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
<b>Frais courants</b>	<b>1,33 %</b>
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
<b>Commission de surperformance</b>	<b>Néant</b>

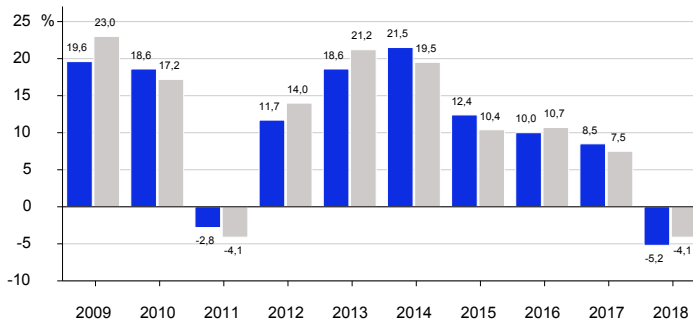
**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 28 septembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

## Performances passées



La performance du nourricier sera identique à celle du maître minorée des frais de gestion du fonds nourricier. Elle pourra en conséquence être inférieure à l'indicateur de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 21 mars 2003.

Les performances ont été calculées en euro.

■ MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis)  
 ■ GROUPAMA MONDACTIONS

## Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français ouvert à tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte.

Nom du dépositaire et du centralisateur : ORANGE BANK

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 mai 2019.